



LE DÉPARTEMENT

BUDGET PARTICIPATIF

L'important, c'est de participer !

Le Département de la Drôme lance son premier budget participatif : c'est le moment de proposer vos projets citoyens.

Jeunesse, santé, orientation, environnement, mobilité, culture, sport... Vous avez l'idée d'un projet qui pourrait profiter à tous, mais vous ne savez pas comment le financer ?

Le Conseil départemental de la Drôme lance son premier budget participatif, d'un montant de 700 000 € à répartir : le financement de votre « bonne idée » pouvant récolter de 2 000 € à 35 000 €.

Un vote en ligne permettra au public de choisir cinq projets « coups de cœur ». Le Département accompagnera les lauréats tout au long des 24 mois impartis pour la réalisation des projets.

Citoyens-acteurs

Cette première pour la collectivité a pour objectif d'encourager la citoyenneté et l'engagement, de solliciter l'avis des citoyens (diagnostic, élaboration et évaluation des projets), et de valoriser les savoir et l'expertise de tout un chacun.

Thème à l'honneur de cette première édition : la jeunesse. Une initiative qui permettra aux Drômois d'être des citoyens-acteurs et d'occuper une vraie place au cœur de l'action publique.



LE DÉPARTEMENT

Qui peut participer ?

Toute personne de plus de 11 ans, résidant ou étudiant dans la Drôme.

Le budget participatif de la Drôme en 5 étapes :

- 10 janvier 2023 > 23 avril 2023 : dépôt des projets sur budgetparticipatif.ladrome.fr
- Fin avril 2023 > fin août 2023 : étude des projets par les services du Département (éligibilité et validation du règlement)
- Mi-septembre 2023 > mi-octobre 2023 : vote public (en ligne) pour 5 projets « coups de cœur »
- Novembre 2023 : annonce des projets qui seront financés, puis réalisation
- suivi du projet (24 mois maximum)

Rendez-vous sur ladrome.fr pour déposer vos projets !